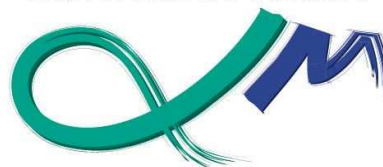




Université de Poitiers



Mathématiques

$$\exp\left(\frac{ip\pi}{k+1}\right) \quad \text{et} \quad \exp\left(\frac{-ip\pi}{k+1}\right),$$

les suites réelles $(v_n)_{n \in \mathbb{N}}$ vérifiant (II) sont les suites :

$$\left(C_1 \cos\left(\frac{np\pi}{k+1}\right) + C_2 \sin\left(\frac{np\pi}{k+1}\right) \right)_{n \in \mathbb{N}}, \quad \text{où } (C_1, C_2) \in \mathbb{R}^2.$$

Les Archives Ouvertes

Pour une telle suite, $v_0 = v_{k+1} = 0 \iff C_1 = 0$.

Ainsi $V_p = \left(\sin\left(\frac{np\pi}{k+1}\right) \right)_{1 \leq n \leq k}$ est une base de l'espace propre $\text{Ker}(M_k - \rho_k I_k)$.

Comme 0 n'est pas valeur propre de M_k , $M_k \in \text{GL}_k(\mathbb{R})$ et il existe un unique $L \in \mathcal{M}_{k,1}(\mathbb{R})$ tel que $M_k L = U$ c'est-à-dire tel que $L = (I_k - \alpha M_k)L + \alpha U$: c'est $L = M_k^{-1} U$ dont on

voit par un calcul trivial qu'il est égal à $\frac{(k+1-i)b+ic}{k+1-i}$ (écrire le système $M_k L = U$, p

Bibliothèque de Mathématiques

(I) $\iff \forall n \in \mathbb{N}, T(n+1) - L = (I_k - \alpha M_k)(T(n) - L)$, donc (récurrence aisée)
(I) équivaut à :

$$(III) \quad \forall n \in \mathbb{N}, T(n) = L + (I_k - \alpha M_k)^n (T(0) - L).$$

Poitiers

Comme $\det(I_k - \alpha M_k - X I_k) = (-\alpha)^k \det\left(M_k - \left(\frac{1-X}{\alpha}\right) I_k\right) = (-\alpha)^k P_k\left(\frac{1-X}{\alpha}\right)$,

les valeurs propres de $I_k - \alpha M_k$ sont les $\lambda_p = 1 - 4\alpha \sin^2\left(\frac{p\pi}{2(k+1)}\right)$, $p \in \llbracket 1, k \rrbracket$.

Comme $\alpha > 0$, $\lambda_1 > \lambda_2 > \dots > \lambda_k$.

Les λ_p étant tous distincts, il existe $P \in \text{GL}_k(\mathbb{R})$ tel que $I_k - \alpha M_k = P \text{diag}(\lambda_1, \dots, \lambda_k) P^{-1}$, ce qui entraîne $\forall n \in \mathbb{N}, (I_k - \alpha M_k)^n = P \text{diag}(\lambda_1^n, \dots, \lambda_k^n) P^{-1}$.

Donc si $\forall i \in \llbracket 1, k \rrbracket, |\lambda_i| < 1$, alors $(I_k - \alpha M_k)^n$ tend vers 0 quand $n \rightarrow +\infty$. Et si ceci est vérifié, on a d'après (III) : $T(n) \rightarrow L$ quand $n \rightarrow +\infty$.

Présentation Les Archives Ouvertes

Définitions
Historique
Métadonnées
Protocole OAI
Creative Commons
CNRS, CCSD et HAL
Conclusion

Présentation Les Archives Ouvertes

Définitions
Historique
Métadonnées
Protocole OAI
Creative Commons
CCSD et HAL
Conclusion

Archives Ouvertes (Open Access)

Pour la communauté scientifique, le libre accès à l'Information Scientifique et Technique (IST) est une priorité.

Ce principe fondamental est à l'origine du mouvement des « Archives Ouvertes » dans le monde entier depuis une quinzaine d'années.

Face aux mécontentements et à l'incompréhension entre les éditeurs commerciaux et les auteurs et grâce au développement de l'informatique et de l'internet, des concepts nouveaux voient le jour:

- ◆ Des revues scientifiques électroniques gratuites
- ◆ La mise à disposition des documents issus de la Recherche dans les bibliothèques publiques en ligne.

Suite à l'association de compétences diverses (en Science, en Documentation, en Edition et en Informatique) et le soutien d'un cadre juridique dans la protection des droits d'auteurs, nous assistons depuis cinq ans au plein essor des Archives ouvertes.

En France, le Centre National de la Recherche Scientifique s'est associé à ce mouvement en créant HAL (Hyper Articles en Ligne).

Cette présentation succincte du mouvement des Archives Ouvertes se veut informative, libre à chacun de participer ou non à ce mouvement mais appartenant à la communauté scientifique vous êtes doublement concernés (en tant qu'auteur et chercheur) en participant et en consultant les Archives Ouvertes.

Et n'oubliez pas,
On ne peut ignorer ce que l'on sait !

Archives Ouvertes (Open Access)

Définitions

Les archives désignent des documents produits par une personne (physique ou morale), une entreprise ou un organisme privé ou public dans le cadre de son activité. Les documents d'archives peuvent être de toute nature : papiers ; documents informatiques ; produits audiovisuels.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Archives>

Définition : Concept

La circulation, l'accès et le partage de l'information scientifique entre chercheurs d'une communauté et plus largement l'ensemble des acteurs du web.

De fait, *«la mise à disposition gratuite de l'information sur l'internet public permettant de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, s'en servir de données pour un logiciel ou s'en servir à toute autre fin légale.

La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités par le seul rôle du copyright. »

* traduction de la définition donnée par la Déclaration de Budapest en 2002
(Initiative de Budapest pour l'accès ouvert)

<http://www.soros.org/openaccess//fr/read.shtml>

Archives Ouvertes (Open Access)

Définitions : Fonctionnement

Le terme archive ouverte désigne un réservoir où sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement et dont l'accès se veut ouvert c'est-à-dire sans barrière.

Cette ouverture est rendue possible par l'utilisation de protocoles communs qui facilitent l'accessibilité de contenus provenant de plusieurs entrepôts maintenus par différents [fournisseurs de données](#).

Le [fournisseur de données](#) détient un ou plusieurs [entrepôts OAI](#) et les met à disposition de [fournisseurs de services](#) pour la réalisation d'applications.

Un [entrepôt OAI](#) est une base de données qui supporte le [protocole OAI-PMH](#) et est constituée par un fournisseur de données. Elle contient des [métadonnées](#) qui sont disponibles dans différents formats afin de répondre à différents types de demandes.

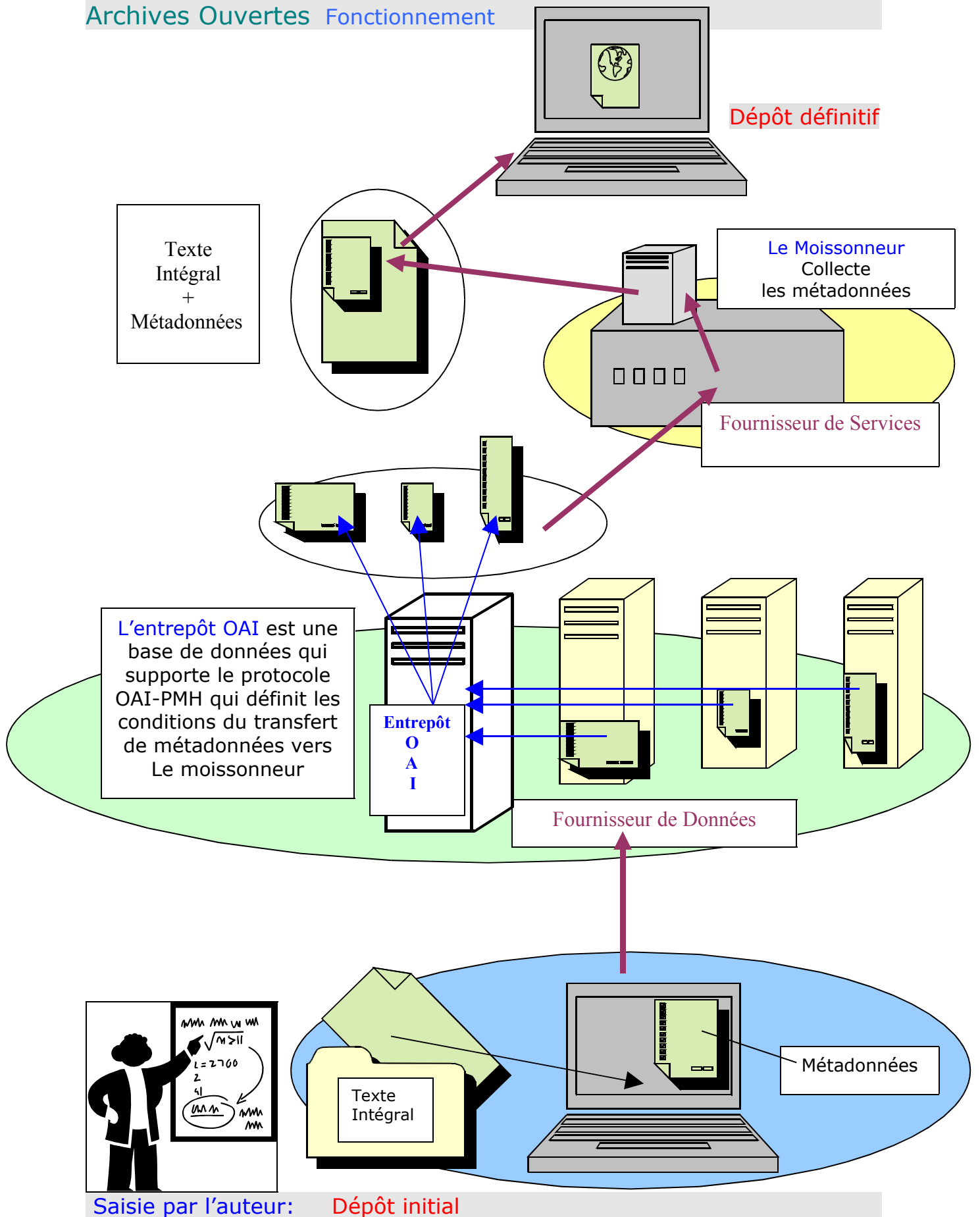
Le [protocole OAI-PMH](#) est un protocole qui définit les conditions du transfert de [métadonnées](#) d'une archive ouverte, produite par un fournisseur de données, vers le serveur d'un fournisseur de services.

Le fournisseur de services collecte [les métadonnées](#) d'un ou plusieurs fournisseur(s) de données et les rassemble pour créer un (des) service(s) à valeur ajoutée.

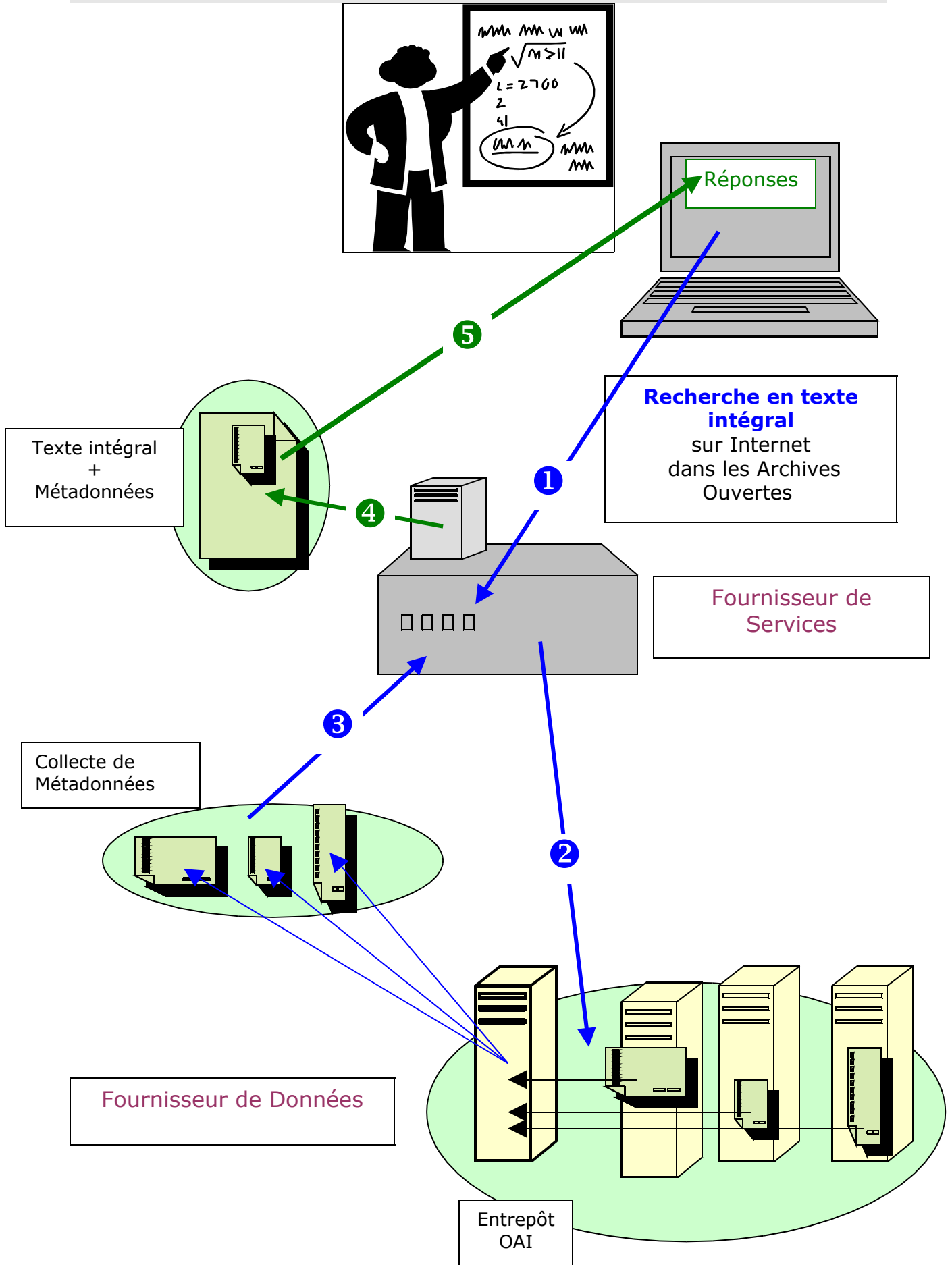
[Les métadonnées](#) sont un ensemble de données structurées décrivant des ressources physiques ou numériques. Elles sont un maillon essentiel pour le partage de l'information et [l'interopérabilité](#) des ressources électroniques. Elles sont classiquement divisées en métadonnées descriptives, administratives ou de structure.

[L'interopérabilité](#) est la capacité de différents systèmes informatiques à dialoguer entre eux, à communiquer sans ambiguïté et ainsi interpréter des informations correctement.

Archives Ouvertes Fonctionnement



Archives Ouvertes Recherche



Archives Ouvertes (Open Access)

Contenu

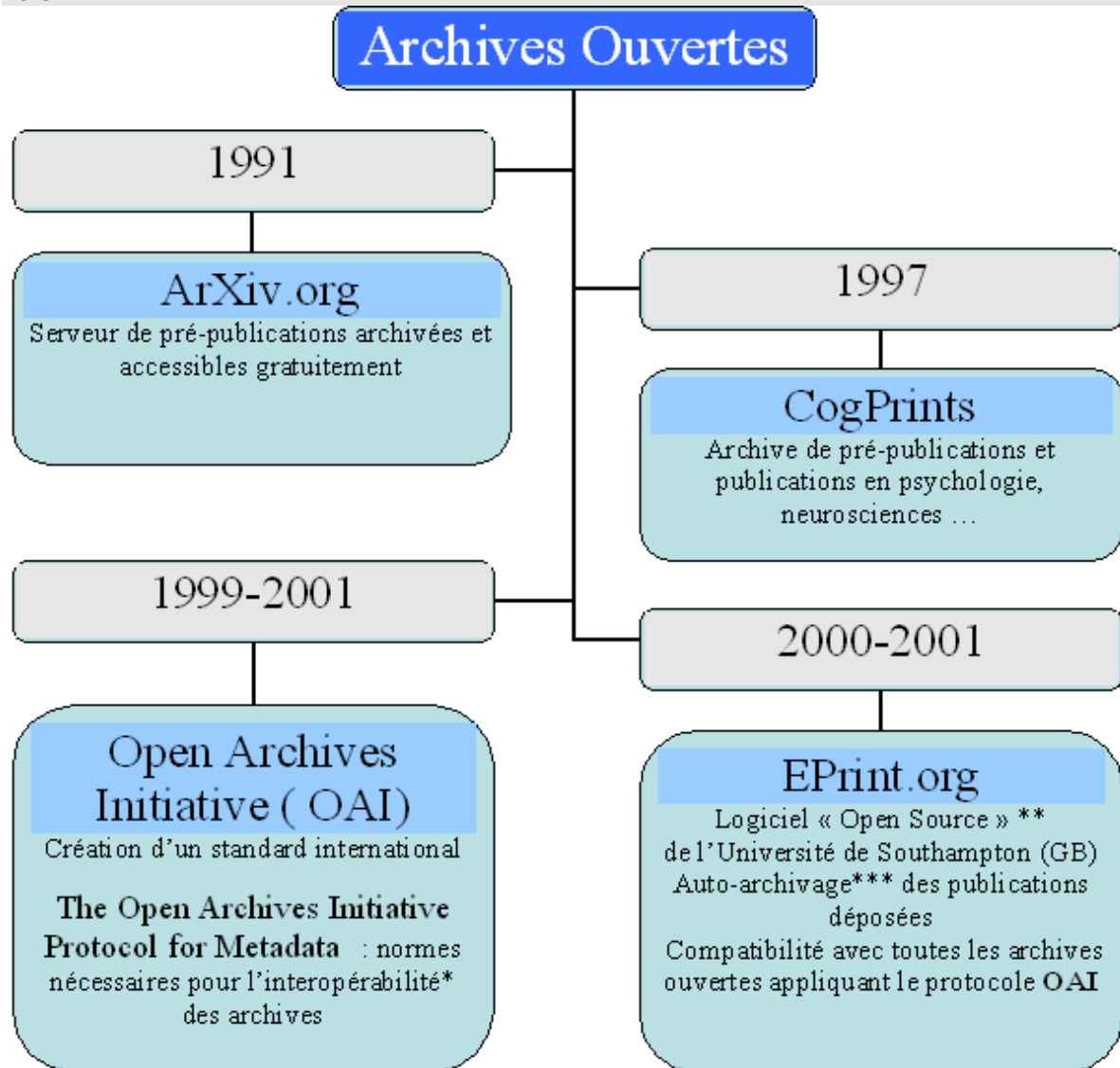


* (avec ou sans documents multimédia annexes)

Archives Ouvertes (Open Access)

Historique : Les origines

De 1990 à 1991 : Apparitions des premières revues scientifiques électroniques gratuites.
Puis :



* Interopérabilité : les archives peuvent être interrogées simultanément, quelque soit leur localisation dans le monde, en une seule requête.

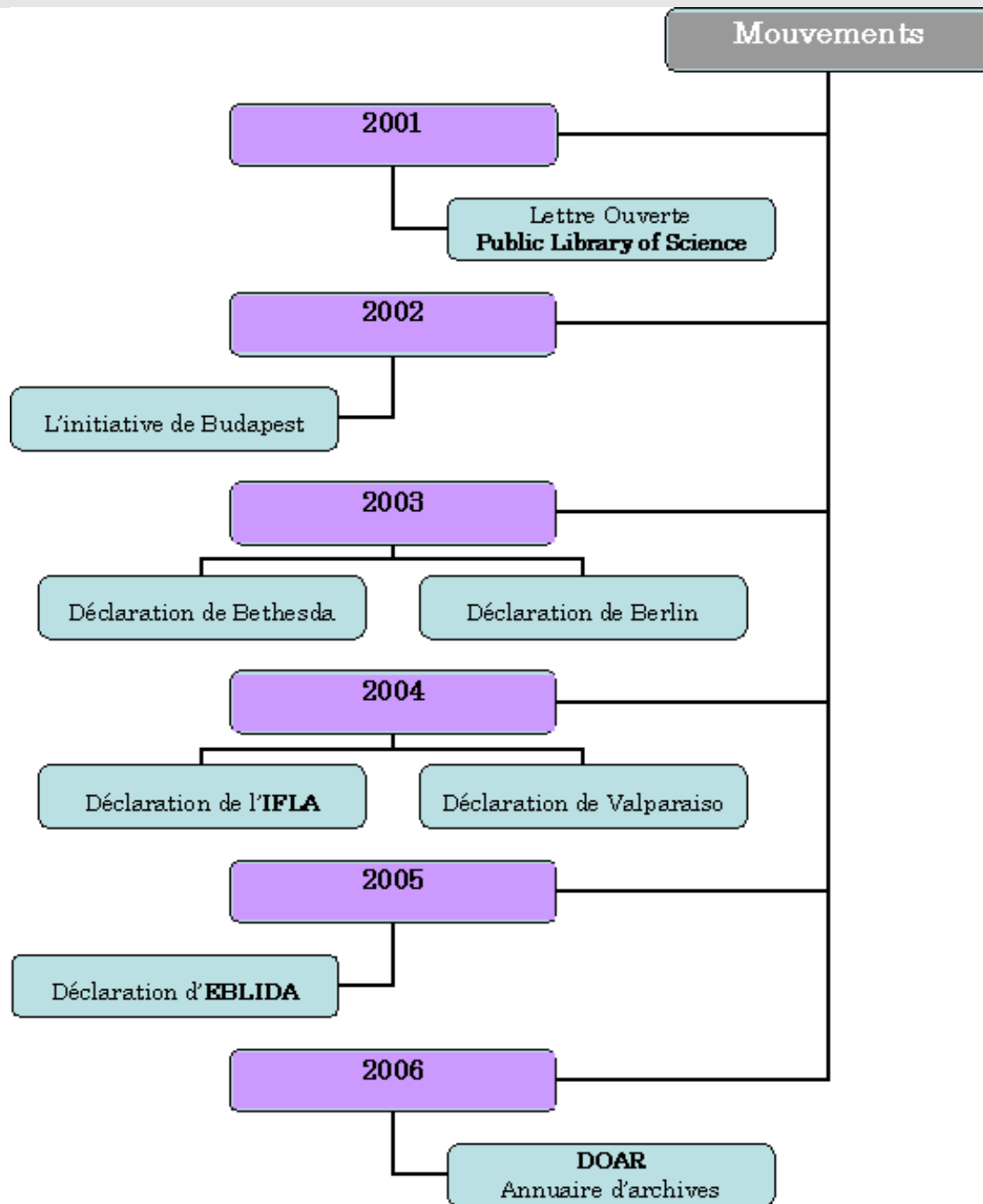
** Logiciel Open Source : Le terme *Open Source* définit une licence de logiciel obéissant à une définition très précise établie par l'Open Source Initiative, et dont voici les principaux critères nécessaires : une libre redistribution, un code source disponible et des travaux dérivés possibles.

*** Auto-archivage : L'auto-archivage consiste à déposer un document électronique sur un site web en accès public, de préférence selon le format d'archivage des publications électroniques définis par l'OAI. Ce dépôt implique une interface web simple, où le dépositaire copie/colle les métadonnées (date, auteur, titre, nom du journal, etc ..), et attache ensuite le texte intégral du document.

Source : http://www.tours.inra.fr/prc/internet/documentation/communication_scientifique/comsci.htm

Archives Ouvertes (Open Access)

Historique : Les mouvements internationaux sur le droit des chercheurs de disposer de leurs écrits



Archives Ouvertes (Open Access)

Historique : Les mouvements internationaux sur le droit des chercheurs de disposer de leurs écrits

PLOS (2001) : *L'Initiative de Public Library of Science* a débuté par une lettre ouverte, poussant les éditeurs à autoriser la mise à disposition en libre accès, dans des bibliothèques publiques en ligne, des documents issus de la recherche qui sont publiés dans leurs revues.

Budapest (2002) : *L'Initiative de Budapest* pour l'Accès Ouvert

Pour réaliser le libre accès à la littérature des revues savantes, nous recommandons deux stratégies complémentaires :

I. Auto-archivage : en premier lieu, les savants ont besoin d'outils et d'assistance pour déposer leurs articles de revues à comité de lecture dans des archives électroniques ouvertes, une pratique communément appelée auto-archivage. Lorsque ces archives sont conformes aux standards définis par l'Open Archives Initiative, des moteurs de recherche et autres outils peuvent traiter des archives distinctes comme un seul et unique fonds d'archive. L'utilisateur n'a alors plus besoin de savoir quelle archive existe, ni où elle est localisée, pour accéder à son contenu et l'utiliser.

II. Revue Alternatives : en second lieu, les savants ont besoin des moyens pour lancer une nouvelle génération de revues alternatives engagées dans le libre accès et pour aider les revues existantes qui choisissent d'opérer la transition vers l'accès libre. Puisque les articles de revues devraient être diffusés aussi largement que possible, ces nouveaux périodiques n'invoqueront plus le droit d'auteur pour restreindre l'accès et l'utilisation du matériel qu'ils publient.

Bethesda (avril 2003) : *Déclaration de Bethesda* pour l'édition en libre accès

Notre objectif était de nous mettre d'accord sur les mesures concrètes nécessaires à la promotion d'un passage rapide et efficace à la publication en libre accès ; ces mesures pourraient être appliquées par toutes les parties concernées, à savoir, les organismes de soutien et de financement de la recherche scientifique, les chercheurs qui génèrent les résultats, les éditeurs par l'intermédiaire desquels

les résultats de la recherche sont évalués par les pairs et distribués, et enfin les chercheurs, bibliothécaires et toute autre personne ayant besoin d'accéder à ce savoir.

Berlin (octobre 2003) : *Déclaration de Berlin* sur le Libre Accès à la Connaissance en Sciences exactes, Sciences de la vie, Sciences humaines et sociales

Dans l'absolu, pour être une procédure avantageuse, le libre accès requiert l'engagement de tout un chacun en tant que producteur de connaissances scientifiques ou détenteur du patrimoine culturel. Les contributions au libre accès se composent de résultats originaux de recherches scientifiques, de données brutes et de métadonnées, de documents sources, de représentations numériques de documents picturaux et graphiques, de documents scientifiques multimédia.

Les contributions au libre accès doivent satisfaire deux conditions :

- Leurs auteurs et les propriétaires des droits afférents concèdent à tous les utilisateurs un droit gratuit, irrévocable et mondial d'accéder à l'œuvre en question, ainsi qu'une licence les autorisant à la copier, l'utiliser, la distribuer, la transmettre et la montrer en public, et de réaliser et de diffuser des œuvres dérivées, sur quelque support numérique que ce soit et dans quelque but responsable que ce soit, sous réserve de mentionner comme il se doit son auteur (les règles usuelles de la collectivité continueront à disposer des modalités d'attribution légitime à l'auteur et d'utilisation responsable de l'œuvre publiée, comme à présent), tout comme le droit d'en faire des copies imprimées en petit nombre pour un usage personnel.
- Une version complète de cette œuvre, ainsi que de tous ses documents annexes, y compris une copie de la permission définie dans ce qui précède, est déposée (et, de fait, publiée) sous un format électronique approprié auprès d'au moins une archive en ligne, utilisant les normes techniques appropriées (comme les définitions des Archives Ouvertes [Open Archives]), archive gérée et entretenue par une institution académique, une société savante, une administration publique, ou un organisme établi ayant pour but d'assurer le libre accès, la distribution non restrictive, l'interopérabilité et l'archivage à long terme.

(2004) : *Déclaration de l'IFLA* (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions) sur le libre accès à la littérature scientifique et aux documents de la recherche.

L'IFLA atteste que le libre accès intégral aux publications et aux documents scientifiques est essentiel pour comprendre notre monde et trouver les solutions aux problèmes mondiaux, notamment diminuer les inégalités dans l'accès à

l'information.

Le libre accès est le garant de l'intégrité du système de la communication scientifique car il garantit que toutes les recherches pourront à jamais être librement soumises à examen, et le cas échéant, développées ou réfutées.

(2004) : Déclaration de Valparaiso pour une meilleure communication scientifique sur support électronique.

6. Des mesures doivent être prises par les Etats, les associations, les professionnels ou autres pour mettre en place un modèle alternatif d'évaluation de la production scientifique, pour que la science qui n'est pas écrite en langue anglaise reçoive l'attention qu'elle mérite au niveau mondial. La science transcende toutes les discriminations.

7. Les modèles de logiciels libres et de libre accès à l'information doivent être encouragés pour garantir l'égalité des chances.

(2005) : Déclaration d'EBLIDA vers un système d'édition scientifique efficace pour la recherche européenne.

EBLIDA (European Bureau of Library, Information and Documentation Associations) est une fédération non commerciale indépendante regroupant les associations nationales de professionnels et d'organismes du monde des bibliothèques, des archives, et de l'information en Europe.

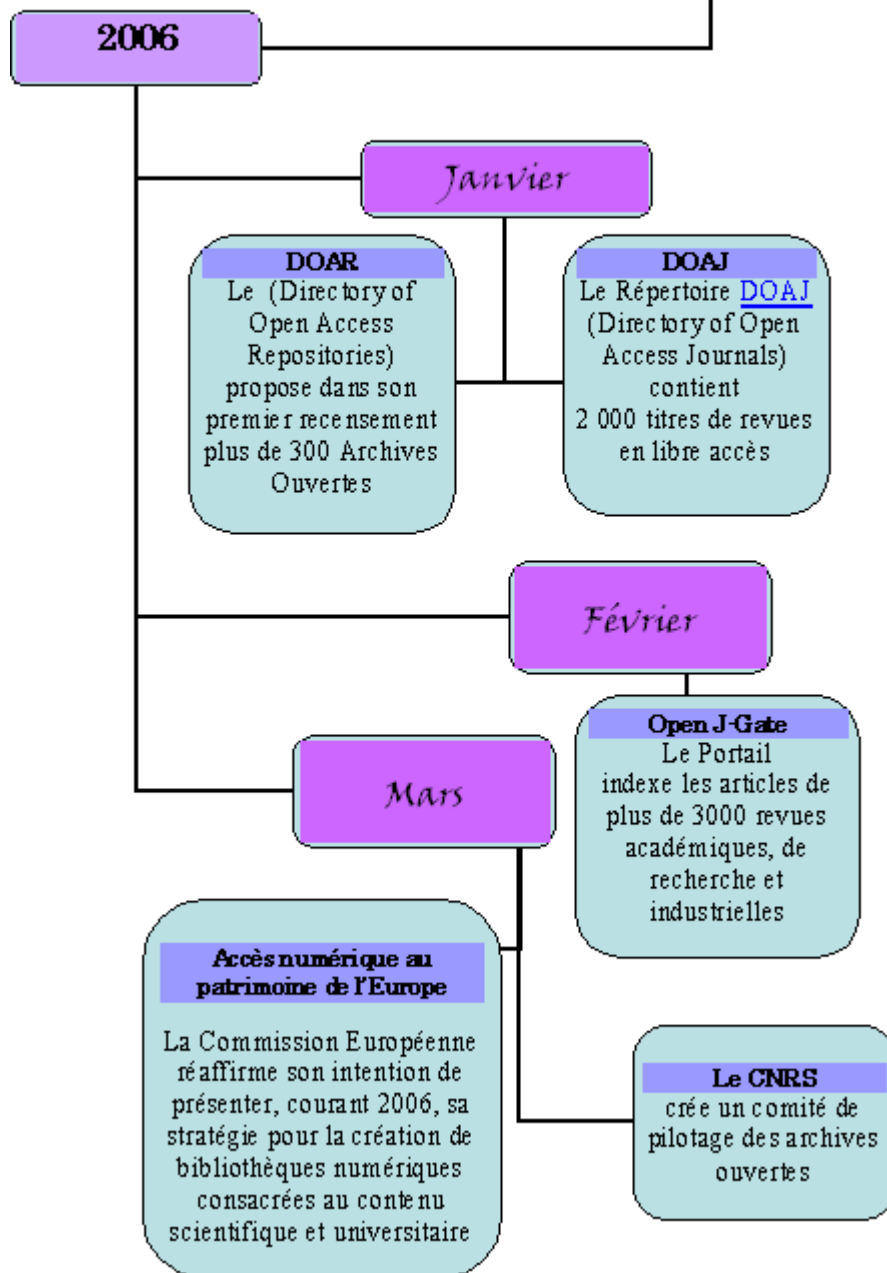
Nous pensons qu'une meilleure sensibilisation des titulaires de droits de propriété intellectuelle aux conséquences de la cession de ces droits et de la concession d'une licence non exclusive de ces droits aux éditeurs commerciaux servirait considérablement l'accès à l'information, l'utilisation de cette information et les projets de libre accès.

(janvier 2006) : Premiers résultats pour le DOAR

Le DOAR (Directory of Open Access Repositories) propose dans son premier recensement plus de 300 Archives Ouvertes. Cet annuaire, résultat d'un projet commun aux universités de Nottingham (Royaume Uni) et de Lund (Suède), précise la localisation géographique, le type de documents ou encore les thématiques scientifiques.

Mouvements

Archives Ouvertes



Archives Ouvertes (Open Access)

Les Métadonnées

Une **métadonnée** est une donnée servant à définir ou décrire une autre donnée quel que soit son support (papier ou électronique).

Les métadonnées sont des " données sur les données ", c'est-à-dire un ensemble de caractères externes ou descripteurs d'un document, par exemple son auteur, sa date de création, son format... Une notice bibliographique est elle-même un ensemble de métadonnées.

le Dublin Core

Qu'est-ce que le Dublin Core ?

Un consensus

Ensemble de métadonnées communes à diverses communautés
Initiative définie en 1995, au siège de l'OLC à Dublin (Ohio) par :

- le NSCA (National Center for Supercomputing Applications)
- l'OLC (Online Computer Library Center)

en anglais : Dublin Core Metadata Initiative (DCMI)

en français : Initiative de métadonnées du Dublin Core (IMDC)

en abrégé : Dublin Core (DC)

Un consensus international de professionnels de diverses disciplines

Le Dublin Core "comprend 15 éléments dont la sémantique a été établie par un consensus international de professionnels provenant de diverses disciplines telles que la bibliothéconomie, l'informatique, le balisage de textes, la communauté muséologique et d'autres domaines connexes."

Source : <http://www.educnet.education.fr/dossier/metadata/dc1.htm>

Éléments du Dublin Core : 15 éléments de base répartis en 3 groupes

Contenu	Propriété intellectuelle	Instance particulière
Titre	Créateur	Date
Sujet (mot-clés)	Éditeur	Type
Description (résumé)	Contributeur	Format
Source	Droits	Identifiant
Langue		
Relation		
Couverture		
Title	Creator	Date
Subject	Publisher	Type
Description	Contributor	Format
Source	Rights	Identifiant
Language		
Relation		
Coverage		

Archives Ouvertes (Open Access)

Le Protocole OAI-PMH

Open Archive Initiative Protocol for Metadata Harvesting est un protocole qui définit les conditions du transfert de métadonnées d'une archive ouverte, produite par un fournisseur de données, vers le serveur d'un fournisseur de services.

Le concept

Plus de visibilité pour les ressources sur le web en utilisant des technologies ouvertes qui sont des standards reconnus :

le protocole http et le langage XML.

En 1999, la Convention de Santa -Fé a donné naissance au concept « d'archives institutionnelles » : des « réservoirs ou dépôts institutionnels ».

Grâce à ce nouveau concept, les établissements universitaires et organismes de recherches sont responsables de la diffusion des résultats de la recherche scientifique.

Le protocole OAI-PMH permet de créer des systèmes d'interrogation pour moissonner n'importe quel entrepôt OAI sur le web (cf : schéma – [Archives Ouvertes Fonctionnement](#))

Le moissonneur est un programme lancé par le fournisseur de service pour la collecte de métadonnées auprès d'un ou plusieurs entrepôts OAI.

Les établissements universitaires et les organismes de recherche, ont maintenant dans leur propres « archives » les résultats de recherche de leurs chercheurs.

Source : <http://www.openarchives.org/OAI/openarchivesprotocol.html>

Archives Ouvertes (Open Access) Creative Commons

En 2001, Lawrence LESSIG, Professeur de droit à l'Université de Stanford (USA) est le fondateur de Creative Commons. Cette nouvelle conception du droit d'auteur est appliquée en France depuis novembre 2004.

Auteurs, artistes et créateurs de logiciels ont alors à disposition un nouveau système de protection du droit d'auteur, qui peut se substituer ou compléter le copyright.

6 licences sont proposées à chaque auteur :

**Creative Commons propose gratuitement des contrats flexibles de droit d'auteur
Pour diffuser vos créations
Et permettre à d'autres de les utiliser selon vos conditions**



- accorder plus de libertés que le régime minimum du droit d'auteur
- autoriser à l'avance le public à effectuer certaines utilisations selon les conditions exprimées par l'auteur, tout en conservant ses droits
- faciliter la diffusion, la recherche et la réutilisation d'œuvres dans d'autres créations (textes, photos, musique, films, sites web...)

Les contrats Creative Commons se présentent sous 3 formes :

- un contrat pour les juristes
- un résumé explicatif pour que les conditions d'utilisation, en lien dans le logo CC « **Certains droits réservés** » que vous apposez près de votre œuvre, apparaissent clairement aux utilisateurs
- des métadonnées pour la recherche automatique en ligne : + de 53 millions de pages placées sous CC en août 2005

Les conditions :

- l'autorisation de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, à condition de le faire à titre gratuit
- des options à sélectionner par le titulaire des droits qui choisit un contrat sur le site Creative Commons

Paternité : il est obligatoire de citer le nom de l'auteur			
Paternité Pas de Modification			
Paternité Pas d'Utilisation Commerciale Pas de Modification			
Paternité Pas d'Utilisation Commerciale			
Paternité Pas d'Utilisation Commerciale Partage des Conditions Initiales à l'Identique			
Paternité Partage des Conditions Initiales à l'Identique			

Archives Ouvertes (Open Access)

Creative Commons

Chacune des conditions optionnelles peut être levée après l'autorisation du titulaire des droits.

- L'option « Pas d'Utilisation Commerciale » n'interdit pas définitivement toute utilisation commerciale, elle signifie que toute personne souhaitant effectuer une utilisation commerciale de cette œuvre devra demander l'autorisation, comme sous le régime traditionnel où tous les droits sont réservés, de même pour l'option « Pas de Modification ».
- Si l'œuvre est modifiée, l'option « Partage des Conditions Initiales à l'Identique » demande aux auteurs de la nouvelle œuvre de l'offrir au public avec les mêmes libertés (les mêmes options Creative Commons) que l'œuvre originale, c'est le principe des licences de logiciels libres.

Le système Creative Commons permet à l'avance et simplement

- aux titulaires de droits : de choisir et d'exprimer simplement les conditions d'utilisation de leurs œuvres
- aux utilisateurs : de ne pas avoir à négocier systématiquement une autorisation avant toute utilisation.

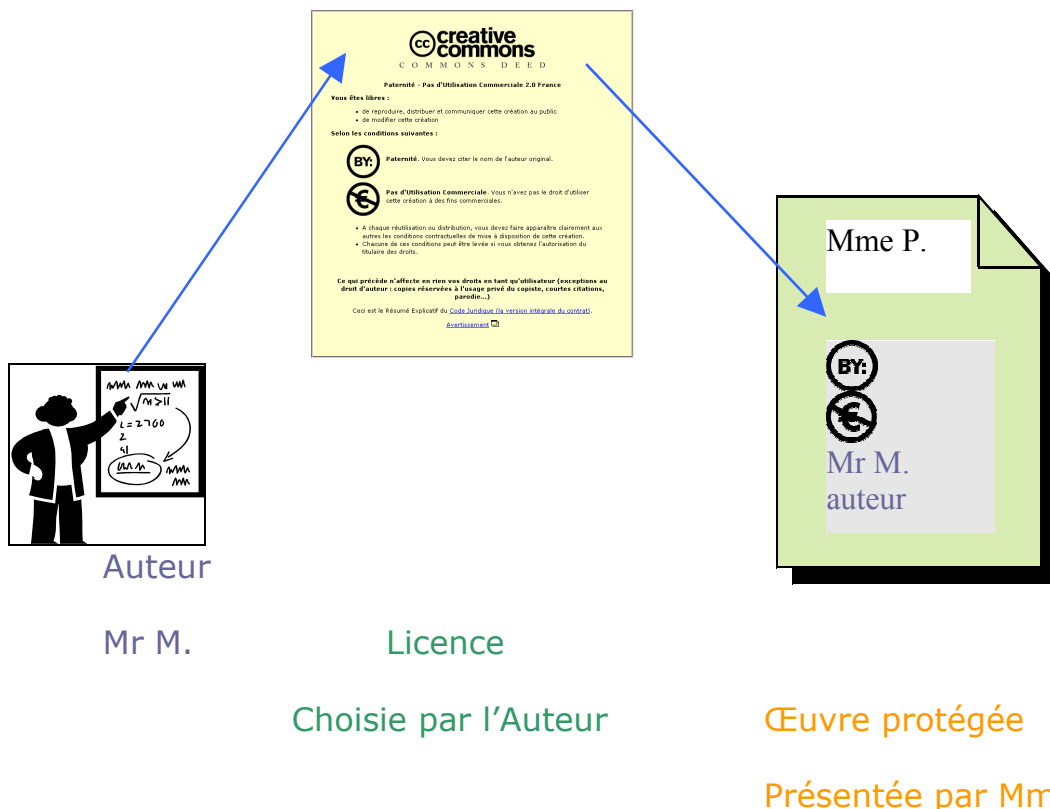
Un titulaire de droits membre d'une société de gestion collective (SACEM...) devra en principe déclarer ses œuvres au fur et à mesure de leur création, et ne peut pas les placer sous contrat CC car il a délégué la gestion de ses droits d'exploitation, et n'est plus en mesure d'offrir une exploitation gratuite.

Creative Commons France

<http://fr.creativecommons.org/>

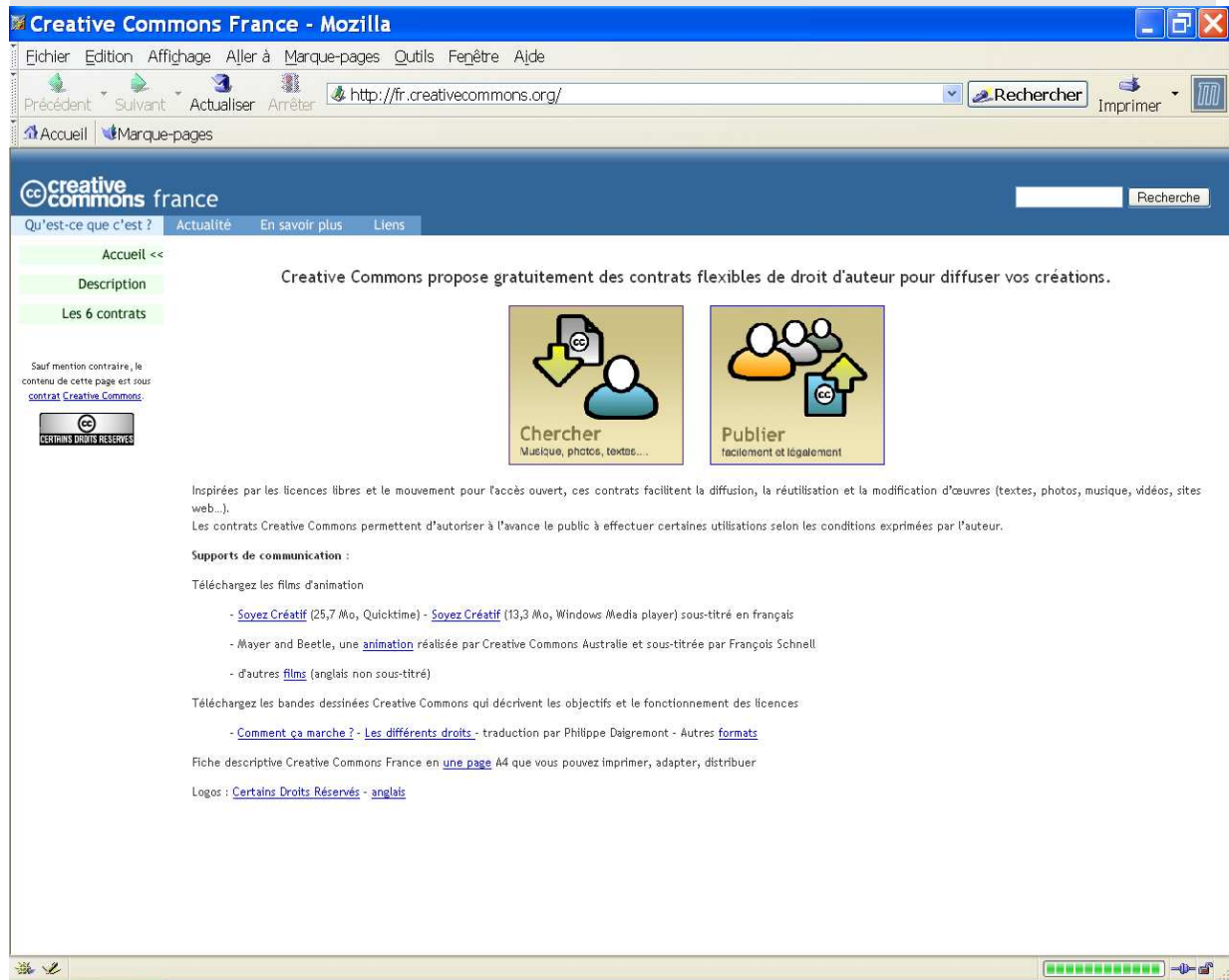
Creative Commons

Dépôt



Archives Ouvertes (Open Access)

Creative Commons



The screenshot shows a Mozilla browser window displaying the Creative Commons France website. The browser's address bar shows the URL <http://fr.creativecommons.org/>. The website header includes the Creative Commons logo and navigation links such as "Qu'est-ce que c'est ?", "Actualité", "En savoir plus", and "Liens". A search bar is visible on the right side of the header.

The main content area features the heading "Creative Commons propose gratuitement des contrats flexibles de droit d'auteur pour diffuser vos créations." Below this, there are two prominent icons: "Chercher" (with a magnifying glass and a person icon) and "Publier" (with a person icon and a document icon). The "Chercher" icon is labeled "Musique, photos, textes..." and the "Publier" icon is labeled "facilement et légalement".

Below the icons, there is a paragraph of text: "Inspirées par les licences libres et le mouvement pour l'accès ouvert, ces contrats facilitent la diffusion, la réutilisation et la modification d'œuvres (textes, photos, musique, vidéos, sites web...)." This is followed by another paragraph: "Les contrats Creative Commons permettent d'autoriser à l'avance le public à effectuer certaines utilisations selon les conditions exprimées par l'auteur."

The section "Supports de communication :" lists several items:

- Téléchargez les films d'animation
 - [Soyez Créatif](#) (25,7 Mo, Quicktime) - [Soyez Créatif](#) (13,3 Mo, Windows Media player) sous-titré en français
 - Mayer and Beetle, une [animation](#) réalisée par Creative Commons Australie et sous-titrée par François Schnell
 - d'autres [films](#) (anglais non sous-titré)
- Téléchargez les bandes dessinées Creative Commons qui décrivent les objectifs et le fonctionnement des licences
 - [Comment ça marche ?](#) - [Les différents droits](#) - traduction par Philippe Dalgremont - Autres [formats](#)

At the bottom of the page, there is a link: "Fiche descriptive Creative Commons France en [une page A4](#) que vous pouvez imprimer, adapter, distribuer" and another link: "Logos : [Certains Droits Réservés](#) - [anglais](#)".

Creative Commons

Consultation

Nouvelle fonction de recherche sur Google.com

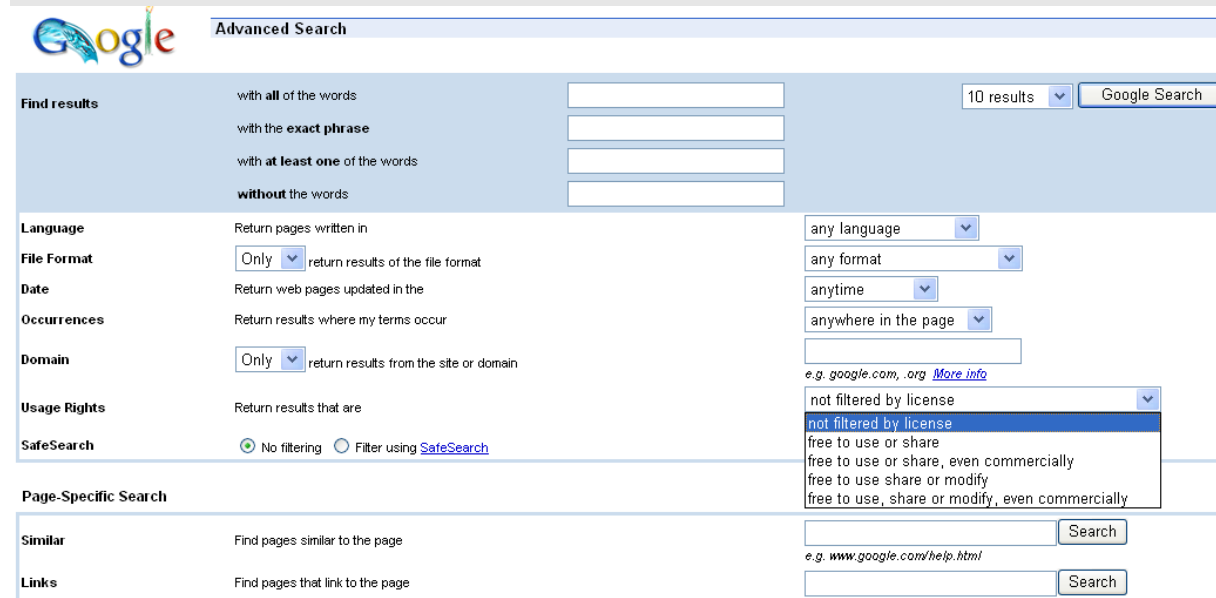
(Abondance actu - jeudi 10 novembre 2005)

http://www.google.com/advanced_search?hl=en

Archives Ouvertes (Open Access)

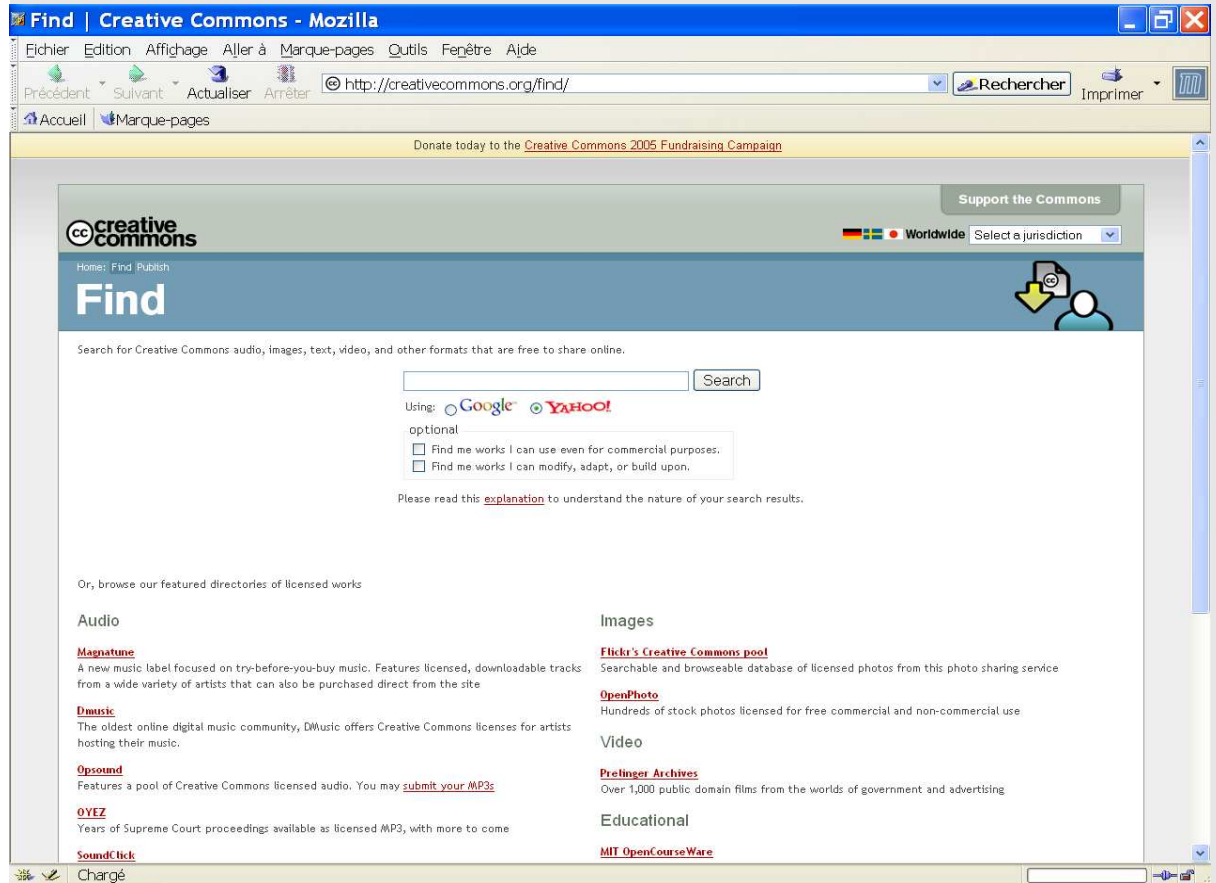
Creative Commons: Consultation

La recherche avancée du site américain de Google s'est enrichie, de façon très discrète (aucun communiqué de presse de la part du moteur à ce sujet) d'un filtre sur les documents disponibles en "Creative Commons".



The image shows the Google Advanced Search interface. It includes a search bar with the Google logo, a 'Find results' section with four radio button options: 'with all of the words', 'with the exact phrase', 'with at least one of the words', and 'without the words'. Below this are filters for Language, File Format, Date, Occurrences, Domain, Usage Rights, and SafeSearch. The Usage Rights dropdown menu is open, showing options like 'not filtered by license', 'not filtered by license' (highlighted), 'free to use or share', 'free to use or share, even commercially', 'free to use share or modify', and 'free to use, share or modify, even commercially'. There is also a 'Page-Specific Search' section with 'Similar' and 'Links' options.

<http://creativecommons.org/find/>



The image shows a screenshot of the Creative Commons Find website in a Mozilla browser window. The browser title is 'Find | Creative Commons - Mozilla'. The address bar shows 'http://creativecommons.org/find/'. The website header includes the Creative Commons logo, a 'Support the Commons' button, and a 'Worldwide' jurisdiction selector. The main content area features a search bar with a 'Search' button and a dropdown menu for search engines (Google and Yahoo!). Below the search bar are two checkboxes: 'Find me works I can use even for commercial purposes.' and 'Find me works I can modify, adapt, or build upon.'. The page lists featured directories of licensed works under the categories: Audio (Magnatune, Dmusic, Opsound, OYEZ, SoundClick), Images (Flickr's Creative Commons pool, OpenPhoto), Video (Prelinger Archives), and Educational (MIT OpenCourseWare).

Archives Ouvertes (Open Access)

CNRS, CCSD et HAL

Le **Centre national de la recherche scientifique** est un organisme public de recherche fondamentale (Etablissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du Ministre chargé de la Recherche).

Créé en octobre 1939, le CNRS a pour vocation, à cette époque, de regrouper tous les organismes d'État, non spécialisés, de recherche fondamentale ou appliquée, et de coordonner les recherches à l'échelon national.

Le CNRS produit du savoir et met ce savoir au service de la société. Il exerce son activité dans tous les champs de la connaissance, en s'appuyant sur 1260 unités de recherche et de service.

Le CNRS est présent dans toutes les disciplines majeures regroupées au sein de six départements scientifiques (dont deux sont transverses) :

Mathématiques, informatique, physique, planètes et univers (MIPPU), Chimie, Vivant, Homme et société, Environnement et développement durable (EDD), Ingénierie ;

et de deux instituts nationaux : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3), Institut national des sciences de l'univers (INSU).

En juin 2005, création de la direction scientifique générale (DSG) et de la direction de l'information scientifique (DIS). La direction de l'information scientifique a pour missions d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du CNRS en matière d'information scientifique et technique, en lien avec les départements scientifiques et les instituts nationaux du CNRS, et en relation avec les autres acteurs du dispositif national de recherche.

Source : <http://www2.cnrs.fr/band/2.htm>

TermSciences : le portail terminologique du CNRS

La création de ce portail terminologique coïncide avec la volonté manifestée par les organismes de recherche et d'enseignement supérieur de s'orienter vers la création commune d'archives institutionnelles rassemblant l'ensemble des publications scientifiques et des données produites en leur sein.

Dans ce cadre, TermSciences facilitera la communication entre les membres des communautés scientifiques en proposant des « passerelles » entre les différentes terminologies.

Depuis le 30 octobre 2005, le portail terminologique TermSciences permet la consultation de terminologies scientifiques multilingues.

Initié par la Direction de l'Information Scientifique du CNRS et développé par l'INIST en association avec le LORIA et l'ATILF, TermSciences a pour but de valoriser et de mutualiser les ressources terminologiques (lexiques, dictionnaires, thesaurus) des organismes publics de recherche et d'enseignement supérieur pour aboutir à **la constitution d'un référentiel terminologique commun.**

Archives Ouvertes (Open Access)

CNRS, CCSD et HAL

Le CCSD (Centre pour la Communication Scientifique Directe)

En 2000, création d'une unité de service SPM puis fin 2004 cette unité devient le **CCSD** (Centre pour la Communication Scientifique Directe).

Sa mission : le projet d'archives ouvertes du CNRS.

Source : <http://www.ccsd.cnrs.fr/accueil.php3?lang=fr>

HAL - Hyper Articles en Ligne Historique

Le 6 septembre 2005, le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), l'Inserm (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), l'Inria (l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique), l'Inra (l'Institut National de la Recherche Agronomique) et la Conférence des Présidents d'Université se sont entendus pour démarrer une phase préparatoire à un portail commun de publications scientifiques basé sur la plate-forme HAL et développé par le CCSD.

Source : <http://urfist.univ-lyon1.fr/hal-en-profondeur.pdf>

Le projet HAL a démarré en 2001 au CNRS, au sein du Centre pour la Communication Scientifique Directe.

Cette archive **ouverte et multidisciplinaire** recueille et diffuse les documents scientifiques, donnant ainsi **un accès libre et gratuit aux résultats de la recherche** pour l'ensemble de la communauté scientifique (plus de 18 000 documents).

Les thèses en ligne de TEL sont en cours d'intégration.

Le CCSD s'est inspiré du modèle du serveur **ArXiv**. Ce serveur Open Access, créé par Paul Ginsparg il y a plus de 10 ans dans le domaine de la Physique, compte aujourd'hui 4000 dépôts de documents scientifiques par mois, un fonds de près de 500 000 documents et 300 000 consultations journalières.

HAL présente une plateforme unique pour l'ensemble des disciplines, mais peut mettre en place des points d'entrée spécifiques à la demande de chaque communauté scientifique.

Source : <http://docmse.univ-paris1.fr/HTML/Rubriques/presentaHAL1.html#questcequeHAL>

Archives Ouvertes (Open Access)

CNRS, CCSD et HAL

HAL - Hyper Articles en Ligne Le Concept

Aller vers une plate-forme unique de gestion des publications qui contiendrait le référencement et le texte.

Deux concepts complémentaires :

Archives institutionnelles (AI)

Archives ouvertes (AO)

Ces archives s'appuient sur HAL, plate-forme développée au CCSD. L'intégration de toutes les publications du CNRS permettra l'évaluation (sera la source unique pour le Comité National), la bibliométrie *, et les archives deviendront ainsi une base de services pour les chercheurs.

Les laboratoires et leurs documentalistes doivent s'impliquer progressivement dans ces archives institutionnelles.

→ rôle des documentalistes pour soutien et information aux chercheurs

→ rôle des documentalistes pour correction (et éventuellement saisie) des métadonnées

→ rôle de l'INIST/CNRS pour formation aux documentalistes. Un plan formation sera élaboré.

Les laboratoires (si possible de taille importante) qui souhaitent tenter « l'expérience HAL » peuvent se manifester.

Différence AI/AO

Une majorité des documents sera visible par tous en AO.

Le dépôt en AI rend certains documents visibles uniquement par la ou les institutions concernées.

Ceci permet de répondre à l'objection des éditeurs qui ne souhaiteraient pas publier des résultats déjà diffusés dans des archives ouvertes.

**la bibliométrie : "Ensemble des méthodes et techniques quantitatives - de type mathématiques / statistiques - susceptibles d'aider à la gestion des bibliothèques et d'une manière très générale des divers organismes ayant à traiter de l'information".*

[Les sciences de l'information -bibliométrie,- J-M. Noyer, PUR, Rennes, 1995]

Réunion de représentants des réseaux, Paris, CNRS, 11/05/2005.

Présents à la réunion: Laurent Romary

Représentants de la MRCT, chargé de mission IST

Auprès de la direction générale du CNRS depuis janvier 2005.

Représentant(e)s de réseaux : 3 réseaux régionaux, Democrite, Redovie, ISOR,

IST-STIC en construction

http://doc.dr15.cnrs.fr/article.php3?id_article=56

Archives Ouvertes (Open Access)

Le CNRS, CCSD et HAL

Le CCSD peut mettre en place **des portails personnalisés à la demande**, ou fabriquer des vues institutionnelles ou disciplinaires, afin de préserver l'identité des institutions déposantes.

Que ce soit au niveau d'un site institutionnel, d'un laboratoire ou d'une université, il est possible de faire apparaître dans un environnement graphique propre, **la liste des publications** consultables en texte intégral, extraite et mise à jour automatiquement.

Une archive institutionnelle

Les laboratoires doivent déposer l'ensemble de leurs écrits et publications quel que soit le copyright.

Il s'agit ici **d'un dépôt « institutionnel »**, d'accès strictement contrôlé, à l'usage de la Direction scientifique pour le suivi des laboratoires et des chercheurs, et de la Direction générale pour le suivi de l'organisme. Il convient que les dépôts soient aussi exhaustifs que possible à des fins de préservation patrimoniale.

HAL permet aux auteurs et aux laboratoires de faire le point sur leurs travaux scientifiques :

Les auteurs sont présentés individuellement dans la base, avec mention notamment de leurs laboratoire et institution d'appartenance. Le chercheur, le laboratoire ou l'établissement d'appartenance peut donc visualiser la totalité de sa production scientifique.

Grâce à la mise en place d'un tampon électronique de certification, des listes de publication peuvent être générées.

HAL permet le transfert vers les bases administratives :

alimentation de la fiche CRAC (fiche chercheur CNRS)
alimentation de la base du CNRS Labintel publications

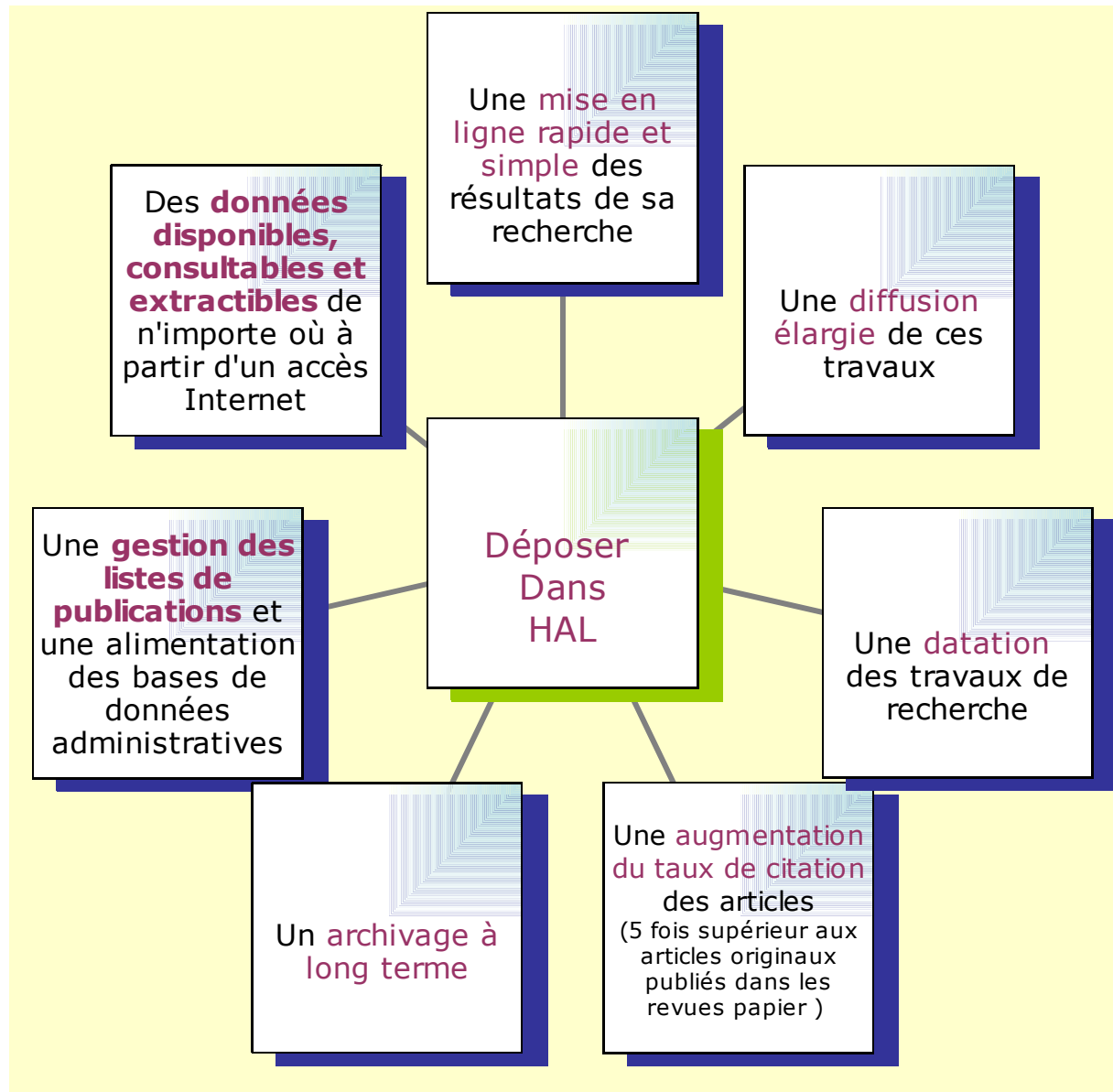
HAL est un outil de communication scientifique directe entre chercheurs. En **un seul dépôt**, cet auto-archivage optimise la visibilité, l'accessibilité, la rapidité de diffusion et l'impact des productions déposées.

Archives Ouvertes (Open Access)

Le CNRS, CCSD et HAL

Déposer Dans HAL

Pour le chercheur, **les avantages** sont nombreux par rapport à un dépôt sur une « archive locale » ou à une mise en ligne sur un site web personnel :



Source : <http://docmse.univ-paris1.fr/HTML/Rubriques/presentaHAL1.html#questcequeHAL>

Archives Ouvertes (Open Access)

Le CNRS, CCSD et HAL

Déposer Dans HAL

Quels documents ?

Les documents peuvent être de différentes natures : (cf.) le schéma - [Archives Ouvertes \(Open Access\) Contenu](#).

Ces documents déposés sont enrichis par des métadonnées structurées. Ceci rend notamment possible les recherches fines, la navigation « dans le sujet » et les extractions automatiques des publications (références et textes).

Ces métadonnées sont fournies par le déposant ou par des documentalistes (auteur, appartenance, titre et rubrique, mots clés, résumé).

Titre de l'article	1er niveau de métadonnées obligatoires
Résumé	
Mots clés	
Choix de plusieurs rubriques disciplinaires	
Lister les auteurs et leur appartenance à un laboratoire	2e niveau de métadonnées obligatoires
Dépôt du texte intégral	non obligatoire pour l'instant

Quels formats de documents ?

TeX, LaTeX recommandés en sciences dures (ArXiv)

Formats visualisables (PDF essentiellement)

Autres formats possibles selon les serveurs et les domaines : HTML, PS, RTF, DOC, audio ...

Archives Ouvertes (Open Access) Le CNRS, CCSD et HAL

Comment déposer Dans HAL ?

Important

Documents juridiques
A RETENIR

- [Principes de base](#)
- [Projet de guide](#)
- [Formulaire de remarques](#)

FAQ

Vous avez une question ?

- [Les dernières FAQ](#)
- [Poser une question](#)

■ [Didacticiel](#)

■ [Manu-Hal](#)

Sur le site du CNRS, à l'adresse suivante : <http://publicnrs.inist.fr/> vous trouverez toutes les informations nécessaires pour procéder au dépôt d'un document dans cet onglet

Ce didacticiel vous expliquera pas à pas les modalités d'un dépôt de document sur HAL

http://publicnrs.inist.fr/didacticiel/demo_hal.pps - Microsoft Internet Explorer

Adresse : http://publicnrs.inist.fr/didacticiel/277,4,Diapositive 4

http://hal.ccsd.cnrs.fr

Accueil | Déposer | Consulter | Rechercher | Services

S'authentifier | S'inscrire

HAL - Hyper Article en Ligne

Le logiciel HAL (hyper article en ligne) fournit une interface permettant aux auteurs de déposer sur la base du CCSD des manuscrits d'articles scientifiques dans toutes les disciplines.

Trois types de dépôts peuvent être effectués :

- Document en texte intégral de type "documents récents", soit des "documents récents", soit des "documents anciens" (rétro-dépôt) dont on ne reçoit pas les messages d'alerte (abonnements).
- Documents dont le texte intégral est en format PDF. Ne pas déposer de nouveaux documents de ce type si vous n'avez pas déjà déposé un document de ce type auparavant.
- Notice bibliographique contenant le texte intégral. Il est préférable (mais pas obligatoire) de l'enrichir d'informations supplémentaires.

Pour les domaines existant dans le CCSD (CCSD), les documents récents y sont transférés automatiquement (sauf si le déposant demande explicitement le contraire), mais pas les articles anciens.

Une interface spécialisée conduit à fournir des "métadonnées", c'est-à-dire des informations structurées sur le document ; il est recommandé de préciser ses références de publication si elles sont disponibles, mais cela n'est pas obligatoire. La présence des métadonnées structurées permet des recherches fines, comme des extractions automatiques des articles/notices au niveau d'un laboratoire, d'une unité ou d'une Université, avec des présentations personnalisées (exemples).

Avant de pouvoir déposer, il est nécessaire de s'inscrire dans HAL (onglet "Déposer").

Vous souhaitez améliorer, simplifier cette interface de dépôt ? Afin de nous aider, vous pouvez nous faire part de vos remarques à l'adresse suivante : hal@ccsd.cnrs.fr
Consulter aussi l'aide pour plus de détails sur les fonctionnalités.

HAL est un outil de communication scientifique directe entre chercheurs. Les documents déposés sur HAL ne sont soumis à aucune évaluation scientifique par les pairs; ils doivent cependant être d'un niveau suffisant pour être soumis à une revue scientifique spécialisée. Leur dépôt doit être fait, soit par leur auteur ou l'un des coauteurs ayant l'accord des autres, soit par une personne autorisée (bibliothécaire de laboratoire par exemple).

Archives Ouvertes (Open Access)

Le CNRS, CCSD et HAL

Déposer Dans HAL

Le cadre juridique

Le dépôt doit être fait, soit par leur auteur ou l'un des coauteurs ayant l'accord des autres, soit par une personne autorisée (documentaliste du laboratoire par exemple) qui en prend la responsabilité. La **propriété intellectuelle** des documents reste entièrement celle du ou des auteurs. Les utilisateurs sont donc soumis aux règles de bon usage, comme pour les publications sur papier : respect des travaux originaux, citation dans des travaux antérieurs, interdiction du pillage intellectuel, etc.

Les **lois du copyright** des éditeurs doivent être respectées et, avant le dépôt d'un document sur une archive ouverte comme HAL, le déposant doit vérifier :

Le **droit d'archivage** de l'auteur selon les contrats d'édition : l'auteur perd les droits sur son article s'il signe un contrat qui prévoit la cession à titre exclusif des droits.

La **version du texte déposé** : un auteur a toujours le droit de déposer en archives ouvertes la version de son article avant publication par une revue. Il est interdit, sauf accord explicite, de déposer un fichier produit par un éditeur commercial, il faut donc déposer des fichiers sources (RTF, TeX, etc.) ou des fichiers PDF ou PS produits par l'auteur ou son laboratoire.

Le **délai de diffusion** en Open Access ou la confidentialité de la publication : HAL autorise la diffusion en mode caché lorsqu'une confidentialité est attachée au document ou lorsque l'éditeur stipule un délai de diffusion en Open Access (6 mois après publication).

L'accord de dépôt des **coauteurs**, portant à la fois sur le texte et illustrations.

Voir le **[Projet de guide juridique \(CNRS\)](#)**

Les éditeurs acceptent, sous certaines conditions, la pré et/ou la post publication. Ils l'accordent plus facilement lorsqu'il s'agit de serveurs institutionnels. <http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php>

Archives Ouvertes (Open Access)

Conclusion

Dans le monde entier comme en France avec HAL (Hyper Articles en Ligne) pour le CNRS, le mouvement des Archives Ouvertes est depuis l'an 2000 en plein essor.

L'accès aux archives ouvertes est possible grâce au développement de l'informatique et de l'internet, des métadonnées et de nouveaux protocoles.

La notion de liberté d'accès est possible grâce à de nouveaux concepts de partage des connaissances dans le respect des droits d'auteur et l'utilisation des « Creative Commons ».

Pour mieux connaître [l'usage des Archives Ouvertes dans le domaine des mathématiques](#), consultez la remarquable analyse faite par **Anna Wojciechowska** du Centre de Mathématiques et Informatique (CMI) de l'Université de Provence de janvier 2006.

Cette étude analyse l'auto-archivage des articles d'une partie de la communauté mathématique française liée aux bibliothèques du Réseau National des Bibliothèques en mathématiques (RNBM).

Source : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001707.html

Actuellement, pour la communauté scientifique mondiale, les objectifs sont les suivants :

- ◆ La création d'archives multidisciplinaires
- ◆ Des archives orientées « texte intégral »
- ◆ Et de pouvoir mesurer la production scientifique des Institutions et des Laboratoires.

Dans l'avenir, les objectifs seront :

- ◆ La pérennité de ces archives à long terme
- ◆ Pour les auteurs, un dépôt unique de documents
- ◆ Pour les lecteurs, un accès à une base commune de documents, gratuite et permanente.

Accéder aux Archives Ouvertes c'est aussi accepter de communiquer le fruit de ses recherches.

C'est grâce à cette liberté d'accès que la Recherche scientifique mondiale avance.